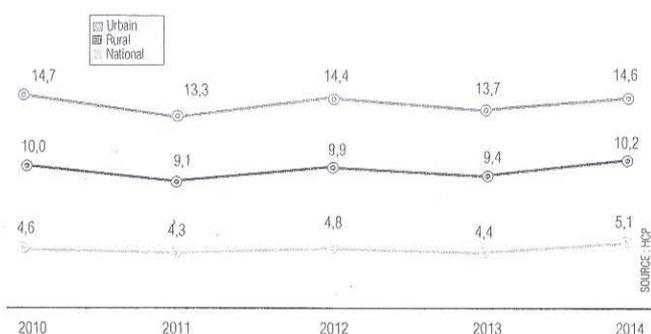


Le chômage dépasse la barre des 10% !

● Selon les dernières statistiques du HCP, le taux de chômage a atteint 10,2% à fin mars dernier, contre 9,4% à fin mars 2013, soit un accroissement de 0,8 point. Pis encore, des pertes d'emploi importantes ont été constatées durant la même période, notamment dans l'industrie.

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE AU 1^{ER} TRIMESTRE PAR MILIEU DE RÉSIDENCE (EN %)



C'est la conséquence directe de la mauvaise passe que traverse l'économie du royaume : le taux de chômage monte en flèche. C'est en tout ce qui ressort de la dernière note du Haut commissariat au plan (HCP) sur la situation du marché du travail au premier trimestre de l'année. Ainsi, le taux de chômage a atteint 10,2% à fin mars dernier contre 9,4% à la même période de l'année dernière, soit un accroissement de 0,8 point. Le nombre de chômeurs a, entre les deux périodes, augmenté de 114.000 personnes (74.000 en milieu urbain et 40.000 en milieu rural), atteignant 1.191.000 personnes. En milieu urbain, il a progressé de 13,7% à 14,6% et en milieu rural de 4,4% à 5,1%. Parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, il a été de 20,2% au lieu de 19,5% et parmi les détenteurs de diplômes, de 17,5% au lieu de 16,5%. Côté création d'emplois, entre le premier trimestre de l'année 2013 et la même période de 2014, 89.000 postes d'emploi ont

été créés par l'économie marocaine, 46.000 en milieu urbain et 43.000 en milieu rural, dont 85.000 l'ont été pour les femmes. En conséquence, le volume global de l'emploi est passé, entre les deux périodes, de 10.397.000 à 10.486.000, soit une création

Les hausses les plus importantes du taux de chômage ont été relevées en milieu urbain, notamment parmi les diplômés.

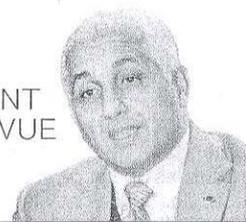
nette de 89.000 postes d'emploi (46.000 postes en zones urbaines et 43.000 postes en zones rurales).

Sans et/ou sous-emploi !

Les hausses les plus importantes du taux de chômage ont été relevées, en milieu urbain, parmi les diplômés (+1,7 point), les femmes (+1,4 point) et les jeunes âgés de 15 à 24 ans (+1,1 point). En milieu rural, la hausse a été enregistrée principalement parmi les adultes âgés

de 35 à 44 ans (+1,1 point). Par ailleurs, il y a lieu de souligner que le chômage demeure élevé chez certaines catégories de la population, notamment les diplômés et les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Si le taux de chômage des non diplômés n'exécède généralement pas les 6%, il reste élevé parmi les diplômés : les jeunes de niveau supérieur avec 20,9%, particulièrement les diplômés de facultés (23,3%), et ceux de niveau moyen avec 16,1%, notamment ceux issus de la qualification professionnelle (20,9%). Parmi les jeunes citadins âgés de 15 à 24 ans, il est de 33,1% pour les hommes et de 46,2% pour les femmes. En outre, l'analyse des principales caractéristiques de la population active en chômage révèle les résultats suivants : plus des trois quarts des chômeurs (76,9%) sont citadins ; six sur dix (60,1%) sont âgés de 15 à 29 ans ; un sur quatre (25,5%) est diplômé de niveau supérieur, près de la moitié (45,6%) sont en première demande d'emploi. Près de six sur dix (59,4%) chôment depuis plus d'un an. Par ailleurs, les principales circonstances suite auxquelles les personnes concernées sont en situation de chômage sont de trois ordres : l'arrêt de l'activité de l'établissement employeur ou licenciement (29%), l'arrêt des études après obtention d'un diplôme (17,9%), l'arrêt des études sans diplôme (10,4%). Le sous-emploi monte également en puissance. Ainsi, concernant le sous-emploi des actifs occupés âgés de 15 ans et plus, son volume a augmenté, entre les deux périodes, de 898.000 à 997.000 personnes (de 437.000 à 489.000 personnes dans les villes et de 461.000 à 508.000 dans les campagnes) et le taux de sous-emploi est passé de 8,6% à 9,5% (de 8,2% à 9,1% dans les villes et de 9,1% à 9,9% dans les campagnes).

POINT DE VUE



Jamal Belahrach
Président de la Commission emploi et affaires sociales à la CGEM

«On risque de terminer l'année avec 11%»

Cette montée en flèche du taux de chômage est prévisible. La détérioration de la situation de l'emploi au Maroc est la résultante de plusieurs facteurs. Il ne faut pas oublier que notre partenaire économique, à savoir l'Union européenne et principalement la France et l'Espagne, n'ont pas encore totalement quitté la zone des turbulences. La zone euro arrive à peine à faire du 1% de croissance, ce qui est loin d'être un exploit. Aussi, la crise qu'a connue le vieux continent ces dernières années commence à peine à produire ses effets sur le Maroc. La preuve, c'est le secteur primaire qui a tiré la croissance ces derniers temps. En revanche, nous avons assisté à une destruction des emplois dans les secteurs industriels, en particulier dans les bâtiments et travaux publics (BTP) et la tendance serait plutôt vers la hausse du taux de chômage. Il n'est pas étonnant qu'on termine l'année avec un taux de 11% si les mesures d'urgence qui s'imposent ne sont pas prises. À côté de la stratégie industrielle Émergence, qui vient d'être lancée avec un objectif ambitieux de créer 500.000 emplois à l'horizon 2020, il faut lancer un débat national sur la politique de l'emploi au Maroc. Formation, compétitivité, salaire... toutes les facettes de cette problématique doivent être mises sur le tapis afin de sortir avec des décisions concertées et applicables. ●

Hémorragie sectorielle

Au niveau de la création d'emploi, deux secteurs ont sauvé les meubles : les services et l'agriculture. D'abord, le secteur des services, avec 93.000 postes créés, correspondant à 2,3% du volume d'emploi du secteur, contre une création moyenne annuelle de 115.000 postes au cours de la période 2011-2013. Au niveau de ce secteur, les principales branches ayant contribué le plus à la création d'emplois, sont le «commerce de détail et réparation d'articles domestiques» (73.000 postes) et les «services fournis principalement aux entreprises» (28.000 postes). De son côté, l'«agriculture, forêt et pêche», a connu une forte création d'emplois, avec 53.000 nouveaux



● Au niveau de la création d'emploi, deux secteurs ont sauvé les meubles : les services et l'agriculture.

postes, ce qui correspond à un accroissement de 1,4% du volume d'emploi du secteur, contre une perte moyenne annuelle de 106.000 postes au cours de la

période 2011-2013. En revanche, des pertes d'emploi ont été constatées dans d'autres secteurs. C'est le cas de l'«industrie, y compris l'artisanat», avec

45.000 postes d'emploi perdus (3,4% du volume d'emploi du secteur), contre une création moyenne annuelle de 29.000 postes au cours des deux dernières années. Au niveau de ce secteur, les principales branches ayant enregistré des pertes d'emploi sont l'industrie textile (28.000 postes), le travail du bois et fabrication d'articles en bois (27.000 postes) et l'industrie de l'habillement et des fourrures (19.000 postes). Le secteur des BTP n'est pas en reste, avec 12.000 postes d'emploi en moins (-1,2%), ce qui confirme sa tendance baissière entamée il y a deux ans (-42.000 emplois en 2012 et -56.000 en 2013). ●

PAR **TARIK HARI**
t.hari@leseco.ma